

Tarnos, le 22 Novembre 2010

Mme I. Dufau

Madame la secrétaire de section,

Vous nous voyez surpris de votre courrier. Si la section de Tarnos a passé l'ensemble de la réunion du 18 novembre à décortiquer le blog d'un groupe d'élus socialistes et républicain, nous espérons que la prochaine sera consacrée à celui de DA 40 dont M. Hiquet semble être le seul rédacteur et qui depuis trois ans déverse son fiel sur les élus socialistes tarnosiens et sur les élus du cantons (président de la communauté de communes, conseiller général ...) et dont toutes les prises de positions et les votes ont été à l'encontre de celles du reste des élus (vous y compris).

Dans la sémantique, il s'agit bien d'un groupe d'élus et non du groupe des élus, ce qui fait toute la différence. Quant à l'adresse du blog ce nom de domaine nous appartient, donc nous avons parfaitement le droit de l'utiliser.

Votre demande « formelle » nous intimant l'ordre de cesser d'alimenter notre blog et de prendre des positions publiques, ressemble à s'y méprendre à une sorte de censure très en vogue actuellement dans notre pays, vous comprendrez bien entendu que nous ne nous y soumettrons pas.

En revanche, nous avons été surpris et choqués par vos propos pour le moins ambigus rapportés dans l'article de Sud Ouest. Que doit-on comprendre ? La section socialiste de Tarnos est pour l'adhésion à la CABAB, en y entraînant le reste des communes du Seignanx !

Il nous a donc semblé nécessaire de préciser que les propos tenus n'engageaient que la secrétaire et son bureau, à moins que la position officielle ait changé.

Nulle part, votre élection n'a été remise en question, mais nous tenons à vous rappeler que dans votre lettre de candidature vous vous engagiez à faire des comptes-rendus de réunion. Il semblerait que cet engagement soit déjà oublié. A ce jour, seul le compte-rendu de la réunion de section du 14 octobre nous a été envoyé (la réunion cantonale et la réunion de section du 18 novembre n'ont fait l'objet d'aucun retour).

Pour vous les mots « excusés » et « absents » semblent être équivalents, puisque dans votre compte-rendu tout le monde était absent. Nous vous rappelons qu'il existe une différence. Les élus sont très sollicités y compris les samedis et les dimanches et chacun d'eux exerce ses fonctions le plus sérieusement possible et pour l'immense majorité de façon bénévole. Avec votre double casquette vous faites le lien avec la section (art 31).

Nous ne savions pas que le fait d'être absent à deux réunions de section entraînait un blâme, nous espérons que vous serez aussi prompte à rappeler à tous les militants que pour qu'une section vive, il faut être présent régulièrement et non pas au seul moment des votes.

Que penser ensuite du courriel envoyé par la direction général des Services au responsable des groupes politiques le 09 novembre et que vous avez reçu semble-t-il par erreur en lieu et place de notre responsable de groupe et que vous n'avez pas jugé utile de transmettre aux élus ? Ce sont les élus de l'opposition qui ont informé le responsable du groupe lors de sa permanence du 13 novembre. C'est comme cela que vous concevez la communication. Curieuse conception de votre rôle de secrétaire de section. Il est vrai que vous êtes coutumière du fait, puisque depuis bientôt trois ans que vous êtes élue dans notre groupe, nous avons pu apprécier votre manque de communication et de travail d'équipe.

Nous tenons à vous rappeler que vous avez des devoirs également, en particulier celui de tenir informer les autres élus.

Au cas où cela vous aurait échappé, nous exerçons notre mandat par délégation et sommes à même de prendre les décisions quand elles nous semblent être de l'intérêt des Tarnosiens. Des décisions qui jusqu'à présent ont été prise par les élus y compris au précédent mandat, et ce sans obligation expresse de demander systématiquement l'aval de la secrétaire de section. Il est bien entendu que ce fonctionnement perdurera sauf décision des élus qui jugeront nécessaire de présenter un dossier spécifique devant les militants pour une prise de décision commune.

En concertation constante avec le président de la communauté de communes, le conseiller général et le conseiller régional, nos positions, nos prises de parole et nos votes se sont inscrits dans la ligne défendue par le Parti Socialiste de Tarnos et du Seignanx et nul ne peut nous reprocher quoi que ce soit.

Nous avons des comptes à rendre aux Tarnosiens qui nous ont élu et devons être clairs dans notre communication ce qui n'est pas votre cas par un discours changeant et plein d'ambiguïté.

Salutations

Antoine ROBLES, Marie-ange DELAVENNE, Thierry CAZAURANG,
Henriette CARY Danièle BIRLES Angélique GRANDENER Claude
ALBAJARA Elie MARCIANO